Image not found or type unknown

Naturalisation par decret

Par **koukap celine**, le **28/12/2016** à **00:56**

Bonsoir Maître,

J ai déposé un dossier de naturalisation à la préfecture de police de Paris depuis février 2015, et depuis lors je suis sans suite par rapport à l'évolution de mon dossier.
Premièrement : Est-ce normal que cela prenne autant de temps?
A chaque fois que j ai fait une demande de renseignement auprès de la police, on m a répondu que mon dossier est en court d instruction.
J aimerai savoir maître la démarche à suivre pour avoir des informations à ce sujet. MERCI

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés